



MISE AU POINT **Stage et CMO pour les nuiteux**

Suite à des erreurs d'interprétations de la part des BOE, voici les textes réglementaires émanant de la DSPAP concernant la gestion des collègues nuiteux lors des CMO ou des stages :

Note DSPAP: 16/135326 du 28/12/2016

Nous exigeons que cette problématique soit rapidement résolue.



24 février 2017

L'UNSA Police réclame que cette pratique cesse et que les textes soient respectés afin que nos collègues ne perdent pas d'heures.

Nous encourageons tous les collègues lésés à faire un rapport afin de se voir restituer les heures indûment prélevées.

Le bureau départemental 77

UNSA Police, le langage de vérité !